Règlement des exposants de la brocante BD/comics/manga de Toul 2022

1 / ORGANISATEUR ET OBJET

La brocante BD/comics/manga est un événement organisé par l'atelier KOTOJI avec le soutien de la mairie de Toul.

Elle a pour but, sur une journée, de proposer une vente au déballage (vide-grenier) de Bandes-dessinées, Comics et Mangas,

2 / LIEU ET DATE

La brocante aura lieu le dimanche 28 août 2022 à l'ATELIER – espace de création, 146 rue Pierre-Aimé Bouge 54200 Toul :

Les horaires seront les suivants :

A partir de 7h30 : Installation des exposants

9h00 : Ouverture au public 18h00 : Fermeture au public 19h00 : Fermeture aux exposants

3 / EXPOSANTS

L'inscription des exposants à la brocante est payante.

L'inscription donne droit à :

- Une à trois tables (à titre strictement indicatif, dimensions d'environ: 1,8m*0,7m) pour exposer.
- L'exposant pourra aménager son stand comme il le souhaite, sans empiéter sur les stands voisins. Une chaise ou un banc seront en outre fournis, quel que soit le nombre de tables réservées.
- Un café et une bouteille d'eau offert par stand.

Les frais d'inscription dépendent du nombre de table(s) réservée(s) (prix croissant pour encourager un plus grand nombre d'exposants) :

- 1 table : 12 €- 2 tables : 30 €- 3 tables : 45 €

Les exposants souhaitant 4 tables ou plus peuvent nous contacter pour obtenir un devis sur mesure.

De même les exposants souhaitant des conditions d'installations particulières ou une mise à disposition d'équipements peuvent nous préciser leurs besoins. Ces besoins feront l'objet d'une étude et, s'il est possible d'y répondre favorablement, d'un devis personnalisé.

Plusieurs exposants peuvent se grouper afin d'occuper un stand. Toutefois, il est de leur responsabilité de s'assurer que le volume d'objets mis en vente est proportionnel à la place disponible sur le stand.

Les exposants s'engagent à ce que les objets vendus soient <u>d'occasion ou issus de déstockages</u> et sont bien des livres de bande-dessinée, de comics et/ou de manga.

Les exposants sont autorisés à mettre en vente une minorité d'objets n'entrant pas directement dans les catégories des livres, à condition que ces objets ne soient pas trop volumineux et ne nuisent pas à l'image de la manifestation. La vente de nourriture et de boissons ou l'organisation de ventes de type « tombola » sont strictement interdites aux exposants.

Les exposants s'engagent en s'inscrivant à respecter la législation en matière de vide-greniers et devront remplir le registre des exposants de la manifestation, qui sera déposé en préfecture par les organisateurs

dans les 8 jours qui suivront.

Les organisateurs se réservent la possibilité d'accueillir d'autres exposants comme des fanzines ou des jeunes créateurs afin de participer à l'animation de la journée.

4 / MODALITÉS PRATIQUES D'INSCRIPTIONS

Les personnes souhaitant exposer doivent retirer un bulletin d'inscription à l'adresse kotojieditions@gmail.com, un lien d'inscription sera fourni par retour de mail pour réaliser la réservation et régler en ligne l'espace réservé.

Les inscriptions seront prises jusqu'au vendredi 15 août 2022 et seront limitées aux places disponibles.

Si les places viennent à manquer, les demandes d'inscription seront traitées dans l'ordre d'arrivée des messages reçus, sous réserve de réception du règlement dans les temps.

5 / CONDITIONS DE VENTE

Chaque stand devra être sous la responsabilité d'une personne majeure.

Il est interdit d'utiliser des tables en dehors de celles fournies par les organisateurs. Si les exposants souhaitent utiliser d'autres mobiliers (ex : étagères), ils devront préalablement en demander l'autorisation aux organisateurs qui statueront en fonction de la place disponible.

Il est formellement interdit de commencer la vente et l'achat avant l'ouverture officielle au public, ainsi que de revendre des biens achetés le jour même sur d'autres stands.

L'installation des stands devra s'effectuer aux horaires susmentionnés. Les exposants pourront temporairement pour une durée maximum de 5 minutes stationner à l'avant ou à l'arrière du bâtiment pour déposer leurs affaires. Ils devront rapidement ensuite se garer sur les places de stationnement de la zone de l'Arsenal.

Les exposants s'engagent à cesser toute vente à 18h00 et à ranger leurs stands sans délai. Chaque exposant prendra à sa charge l'évacuation des déchets générés sur son stand. Des sacs poubelles seront mis à leur disposition.

Les organisateurs se réservent la possibilité de faire retirer de la vente tout objet exposé ne répondant pas aux critères énumérés dans le présent règlement.

6 / ENTRÉE VISITEURS

L'entrée est gratuite pour les visiteurs.

Une buvette proposera des boissons et de la petite restauration tout au long de la journée. Des animations seront proposées par les organisateurs. Ces animations seront gratuites et ouvertes à tous.

Les visiteurs seront admis de 9h00 à 18h00. En dehors de ces horaires, l'accès à la salle sera réservé aux organisateurs et aux exposants.

L'ensemble des visiteurs s'engage à respecter le règlement intérieur de la salle de l'Atelier, propriété de la ville de Toul.

7 / CONTACT

Toute demande de renseignements concernant une inscription projetée ou en cours se fait par mail à l'adresse kotoiieditions@gmail.com.

Les informations pratiques utiles seront communiquées via la page Facebook https://www.facebook.com/latelierkotoji ou le site internet de l'Atelier KOTOJI https://www.latelier-kotoji.fr/